

événement

Pose de la 1^{ère} pierre de la médiathèque

5 TOP : où en sommes-nous ?

6 Petite enfance en fête : l'imaginaire s'envole



Ville
d'Oullins

9 Dossier : Quartier Narcisse Bertholey



14 Venez fêter les 100 ans de la Fraternelle !

15 Fête de la musique : entrez dans le jeu !





Festival Zoullimômes

Succès fou pour Zoullimômes ! Une foule de parents et de curieux s'est déplacée pour assister aux spectacles donnés par les enfants dans les écoles Jean Macé, Jules Ferry et au théâtre de la Renaissance. On trouve de l'enthousiasme et du talent à l'état pur dans ce festival de créations musicales qui s'est déroulé du 27 avril au 15 mai. Il est organisé dans le cadre du Pôle artistique financé par la Ville.

Fête de l'iris

Spectacles, rallye art et nature, jeux, expositions, installations artistiques... des milliers de visiteurs ont participé à la Fête de l'iris les 16 et 17 mai. Cet événement culturel devenu incontournable a permis à chacun, quel que soit son âge, de s'ouvrir à de multiples formes artistiques tout en étant sensibilisé aux questions du développement durable. Les visiteurs ont pu voter pour l'iris de l'année 2009 : l'heureuse élue est "Mer du Sud".



S o m m a i r e

page 3

entretien avec le Maire

page 4

en direct du conseil municipal

- Délibérations du Conseil municipal du 14 mai 2009

page 5

la ville bouge

- Pose de la 1^{ère} pierre de la médiathèque
- TOP : où en sommes-nous ?
- Métro : du nouveau

pages 6-7

Oullins au quotidien

- Accessibilité et handicap : la Ville agit
- Petite enfance en fête : l'imaginaire s'envole
- Conseil municipal des enfants : derniers travaux

- Plan Canicule
- Décès de Roland Bernard

page 8

environnement

- Exposition ECHO
- Aménagement de l'Yzeron : la mairie d'Oullins reste mobilisée
- Déchèterie mobile

pages 9-10-11-12

regard sur...

LE QUARTIER NARCISSE BERTHOLEY

Un cœur de ville, un cœur de vie

- Entretien avec Marc Filiu
- Un urbanisme contrôlé
- Mille habitants dans ce nouveau quartier

- La place Arlès Dufour : un lieu de vie
- Un parc résidentiel de qualité
- Une offre de stationnement conséquente
- Un nouveau quartier
- Plan de circulation

page 13

économie et emploi

- Développement durable : une entreprise oullinoise citée en exemple
- La Ville lance un chantier d'insertion
- Des commerces ouverts jusqu'à 13h

page 14

sport et loisirs

- Venez fêter les 100 ans de la Fraternelle !

- Ces fêtes qui annoncent les beaux jours
- Speedminton et blackminton

page 15

culture

- Fête de la musique : entrez dans le jeu !
- Ecran total pour nuits étoilées
- Les abonnés du théâtre font leur cabaret

pages 16-17

tribune libre

page 18

infos pratiques

- Agenda
- Carnet d'adresses

Parution mensuelle tous les 1^{ers} jeudis du mois.

Directeur de la publication : François-Noël Buffet
Rédactrice en chef : Elisabeth Corino
Photos : Thierry Chassepoux et Véronique Royer
Régie publicitaire : Spécifique : 04 37 91 69 50
Maquette, réalisation : Arthésis : tél. 04 72 59 00 00

Impression : Brailly
Distribution : Publi Services
Tirage : 15 000 exemplaires

Profil est distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la Ville.
Si vous ne le recevez pas, merci de le signaler au service communication au 04 72 39 73 79.



Profil : La requalification du secteur Narcisse Bertholey s'achève cette année. Comment s'inscrit cet aménagement dans la politique d'urbanisme menée par la Ville ? Quels sont les axes forts de cette politique ?

François-Noël Buffet : En matière d'urbanisme, les choix que nous avons faits et que nous portons répondent à plusieurs constats. Le premier, c'est qu'Oullins est une ville de cœur d'agglomération : en effet, elle n'est pas plus éloignée du centre de Lyon (la Presqu'île) que le parc de la Tête d'Or. Le deuxième constat est qu'elle a une forte densité d'habitants au mètre carré. Enfin, c'est une ville implantée sur un petit territoire. Par voie de conséquence, on se situe dans un contexte résolument urbain dans lequel le bâti occupe une place importante.

Partant de là, toute notre politique d'aménagement repose sur un parti-pris : celui d'un urbanisme « apaisé ». Il repose sur trois principes : équilibrer le rapport entre le minéral et le végétal en développant les espaces verts et en valorisant ce patrimoine, respecter la morphologie d'Oullins en s'interdisant de construire des bâtiments

de plus de 4 étages, enfin, restructurer et aménager les rues comme des espaces publics et non comme de simples voies de circulation.

Toutes ces composantes se retrouvent aujourd'hui dans l'aménagement du quartier Narcisse Bertholey.

Y a-t-il un programme analogue à celui de la ZAC Narcisse Bertholey en perspective ?

Dans le même esprit, nous allons engager le projet d'aménagement de l'îlot de la Camille. L'objectif est de redynamiser cette partie nord de la Grande rue, après avoir étoffé le sud avec l'aménagement Narcisse Bertholey.

Certes, le territoire concerné sera plus réduit, mais dans le fond, l'esprit du programme est

Un territoire urbain vivant, actif et dynamique.

le même : créer un nouvel habitat de qualité, des espaces verts, une activité commerciale dynamique et, de manière générale, un cadre de vie plus attractif pour les habitants.

Quels seront les prochains grands enjeux pour Oullins ?

Il y aura d'abord l'arrivée du métro à Oullins. Il permettra non seulement le désenclavement de la ville mais aussi la poursuite du travail d'amélioration de nos espaces publics et de nos voiries. Il est évident que l'arrivée du métro dans une ville influe sur la façon de nous

déplacer. Ce sont des piétons qui utilisent le métro, donc les espaces de circulation pédestre aux abords de la station devront être repensés pour fournir des conditions de confort optimum.

L'autre grand enjeu concerne la préservation et le développement de notre patrimoine végétal. L'aménagement prévu en 2011 du bois de Sanzy, de même que la future réalisation de notre « jardin sans fin » viendront renforcer notre capital vert déjà conséquent. Ces projets renforceront cet équilibre entre végétal et minéral dont nous avons tous besoin.

Deux dossiers majeurs pour l'avenir d'Oullins doivent également être cités : l'aménagement des berges de l'Yzeron et des 12 hectares des friches SNCF situés à la Saulaie. Dans ce dernier cas, il s'agira d'une création urbaine de toute pièce, s'inspirant des choix que j'évoquais. Elle conciliera harmonieusement le bâti et les espaces verts dans une logique d'éco-quartier.

J'ajoute à la liste des grands enjeux un problème d'importance qui est porté par le Grand Lyon : le Tronçon Ouest du Périphérique. Le tracé actuellement proposé serait une catastrophe pour Oullins. Je me bats pour que la ville soit épargnée par ce projet et j'ai réussi à faire accepter que notre proposition soit étudiée.

Comment définiriez-vous le projet de ville que vous allez mettre en œuvre ces prochaines années ?

Oullins doit concilier tous les caractères et avantages d'un territoire urbain vivant, actif et dynamique, à l'antithèse de la ville dortoir, et les composantes géographiques, morphologiques et humaines du village. Elle a une taille humaine, les gens s'y côtoient et se connaissent. Et, comme je l'ai dit, elle s'organisera grâce à une politique d'urbanisme qui visera à un bel équilibre entre le bâti et la nature.

AGENDA

Samedi 6 juin

16h : Remise des diplômes aux lauréats du concours de dessins organisé par Oullins Commerce
Place de l'Hôtel de Ville

Dimanche 7 juin

Elections européennes

Vendredi 12 juin

18h : Inauguration de l'exposition ECHO
Hôtel de Ville

Mercredi 17 juin

19h30 : Forum des commerçants
Salons de l'Hôtel de Ville

Jeudi 18 juin

18h : Cérémonie commémorant le 69^{ème} anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940
Square du 18 juin
boulevard Général de Gaulle

Vendredi 19 juin

18h : Assemblée plénière du Conseil Municipal des Enfants
Salle du Conseil - Hôtel de Ville

Jeudi 25 juin

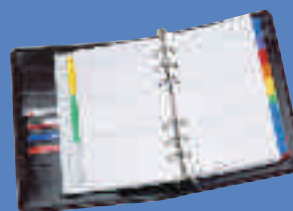
19h : Conseil municipal
Salle du Conseil - Hôtel de Ville

Vendredi 26 juin

16h30 : Inauguration du square de l'ours
Rue de la Glacière

PERMANENCES

Tous les élus reçoivent sur rendez-vous. Vous pouvez prendre contact avec le cabinet du Maire. Un élu est de permanence le samedi de 10h à 12h.



Délibérations du Conseil municipal du 14 mai 2009

Toutes les délibérations sont consultables sur le site www.ville-oullins.fr

Dans le cadre du prolongement de la ligne B du métro depuis l'actuelle station de « Gerland » jusqu'à la commune d'Oullins, la solution technique retenue est celle d'un franchissement en tunnelier sous le Rhône. Ce projet est soumis à une **procédure d'autorisation au titre de la loi sur l'eau**. La municipalité d'Oullins émet un avis favorable à la demande présentée par le SYTRAL. Au vu du dossier de consultation de l'enquête publique, il apparaît que toutes les mesures seront prises afin de limiter l'impact sur l'environnement, notamment durant la phase de travaux.

Le Conseil municipal approuve le programme d'actions complémentaires relatif à la **phase 2 du Plan de dynamisation du centre-ville** pour un coût de 1 733 250 € H.T, dont 971 000 € sont à la charge de la Ville. La Ville décide de solliciter de l'Etat des subventions d'un montant de 440 652 €.

Conformément à l'obligation qui est faite aux collectivités territoriales d'instaurer un paiement pour toute utilisation du domaine public, il convient de fixer des **tarifs pour la mise à disposition des installations sportives municipales**. Le Conseil municipal décide de mettre en œuvre les tarifs suivants :

- Pour les écoles publiques et privées : mise à disposition gratuite.
- Pour les collèges et lycées publics et privés : mise à disposition payante en fonction des tarifs horaires fixés annuellement par le Conseil général et le Conseil régional.

- Pour les associations Oullinoises :
 - Mise à disposition gratuite pour les activités conformes à l'objet social prévu dans les statuts de l'association.
 - Mise à disposition payante pour les activités non conformes à l'objet social prévu dans les statuts de l'association (exemple : organisation d'un loto par un club sportif) avec toutefois gratuité pour une manifestation annuelle par association ou section.
 - Les manifestations à but caritatif pourront bénéficier d'une mise à disposition gratuite après demande écrite et avis favorable de la commune.
 - Pour les structures non associatives oullinoises : mise à disposition payante.
 - Pour les associations et structures non oullinoises : mise à disposition payante.
- Un tableau de tarifs horaires est approuvé par le Conseil municipal.

La commune d'Oullins délègue **l'exploitation d'un service de restauration rapide à la piscine municipale** par le biais d'une convention de délégation de service public. Une procédure de consultation a été lancée en avril 2009.

Après analyse, le Conseil municipal accepte d'attribuer la convention de délégation de service public à l'entreprise « Les Jardins d'Eden » pour les saisons d'été de 2009 à 2011.

Par convention annuelle, la Ville d'Oullins et le Conseil général créent le Fonds d'Aide



aux Jeunes et s'engagent sur ses modalités de fonctionnement. La Ville d'Oullins fait le choix, par convention, de confier la gestion de ce dispositif à la Mission Locale Intercommunale du Sud Ouest Lyonnais. Le Conseil municipal approuve le versement d'une **subvention d'un montant de 7 973 € à la Mission locale au titre de l'exercice 2009**, correspondant à la prise en charge de 119 jeunes Oullinois.

Par délibération en date du 26 juin 2006, le Conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire à signer une **convention de mise à disposition d'agents de la commune auprès du Théâtre de la Renaissance** sans mention de renouvellement tacite. Le Conseil municipal décide donc d'élaborer une nouvelle convention.

Le Conseil municipal approuve les résultats du compte administratif 2008. Compte tenu du résultat de fonctionnement cumulé s'élevant à 2 907 005,15 €, le Conseil affecte 2 200 808,02 € au compte 1068 (couverture besoin de financement). Le solde d'exécution d'investissement reporté sera inscrit à la ligne 001 en dépense d'investissement pour 643 568,40 €.

QUESTIONS RÉPONSES

Devant me rendre au Canada, faut-il que je fasse refaire mon passeport qui est encore valable (puisque délivré fin juillet 2004) suite à la mise en place des passeports biométriques ?

Amélie B.

Il n'y a aucune raison de refaire ce passeport dans la mesure où il est en cours de validité. Le passeport biométrique n'est en aucun cas obligatoire à ce jour pour vous rendre au Canada. Dans le cas d'une escale aux Etats-Unis, un passeport établi en 2004 est exempté de visa.



Je fais des recherches héraldiques sur les blasons municipaux. Je vous serai gré de me faire parvenir tous les renseignements possibles sur le blason d'Oullins si vous en possédez : dessin, description, date d'adoption par la commune, adresse de toute personne ou de toute association capable de me renseigner.

Jacques F.

Le blason d'Oullins représente la silhouette stylisée d'une "villa" mérovingienne, celle d'Aulanium qui, après plusieurs variantes, a donné "Oullins". Ce "blason" très récent (1958) ne peut normalement prétendre être désigné sous ce terme : en effet il ne respecte pas les prescriptions héraldiques. D'ailleurs, il n'est plus utilisé par la municipalité. Il est par contre fréquemment demandé par les associations locales.

Pose de la 1^{ère} pierre de la médiathèque

Le 30 avril dernier, Patrick Devedjian, Ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance était à Oullins pour effectuer la pose de la première pierre de la médiathèque. Cet événement s'est déroulé en présence de Jacques Gérard, Préfet de Région, d'Alain Lombard, Directeur régional des affaires culturelles Rhône-Alpes, de Dominique Gautier, architecte du projet ainsi que de nombreux élus et riverains de la future médiathèque. Dans son discours, le Sénateur-Maire François-Noël Buffet a rappelé l'importance culturelle mais également sociale et urbaine d'un tel projet : « Construire une médiathèque est un acte fort permettant de préparer l'avenir, celui de la ville et celui de ses habitants ».

A ce titre, le Maire d'Oullins a insisté sur les raisons qui ont présidé à ce choix : « Nous souhaitons que cette médiathèque soit un lieu de rencontre, qu'elle soit un lieu ouvert à tous, où chacun trouve un plaisir et une satisfaction intellectuelle. Son emplacement à quelques mètres de la Grande rue et proche du futur pôle multimodal de transports ainsi que du quartier de la Saulaie est symbolique de cette volonté d'ouverture ». Le Ministre Patrick Devedjian s'est félicité de ce projet architectural qui souligne un dynamisme politique et une volonté commune entre la Ville, la DRAC et les services de l'Etat. Depuis cette pose de la première pierre, le premier étage a été réalisé. Prochaine étape : la pose du toit qui aura lieu cet été.



Clotilde Pouzergue (adjointe à la culture), Jacques Gérard (Préfet de Région), Patrick Devedjian (Ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance) et François-Noël Buffet (Sénateur-Maire)

TOP : où en sommes-nous ?

Le dossier du Tronçon Ouest du Périphérique est suivi de près par la municipalité, consciente des enjeux pour l'avenir d'Oullins. Le Grand Lyon souhaite en effet faire passer le périphérique sur la commune d'Oullins afin de rejoindre la rive gauche du Rhône.

Le projet prévoit la création d'un échangeur à Beaunant, un tracé en souterrain jusqu'à l'Hôpital Lyon Sud et dans le quartier de la Clavelière avec la création d'un échangeur aérien juste après la voie ferrée.

Pour François-Noël Buffet, cette proposition est inacceptable : « Il est hors de question de faire passer en pleine ville un périphérique aérien qui va accueillir près de 60 000 véhicules par jour. Les nuisances en terme de pollution, de bruit... seraient catastrophiques.

Il faut que le projet soit compatible avec le développement de la ville et le bien-être de ses habitants. »

Le 3 avril dernier, la commission d'étude composée des élus du Grand Lyon et du Conseil général s'est déplacée sur le terrain. A l'issue, François-Noël Buffet a obtenu que sa proposition de tracé soit étudiée : celui-ci préserve le cœur de l'agglomération et prévoit le raccordement à l'A45. Dans les prochaines semaines, le Grand Lyon va prendre une délibération permettant de financer les études préalables qui auront lieu en 2009. En 2010, la population sera sollicitée dans le cadre de la concertation publique. « Les Oullinois doivent se mobiliser dès maintenant » souligne le Maire. « Ils doivent prendre conscience que l'avenir de notre ville va se jouer ».

Zoom

Métro : du nouveau

Il y a quelques semaines, Bernard Rivalta, président du SYTRAL, s'est rendu à Oullins à l'invitation du Sénateur-Maire François-Noël Buffet. Cette rencontre avait pour but de revoir le lieu précis de sortie du tunnelier servant à creuser le tunnel du métro. Cette visite dans le centre-ville a permis à Bernard Rivalta de se rendre compte des difficultés liées à la première décision du SYTRAL qui ciblait le square de la Résistance, si proche de la Grande rue. Il a été finalement convenu la modification du tracé de l'arrière-gare de la station de métro et la sortie du tunnelier au niveau de la rue Orsel.

Parallèlement, François-Noël Buffet s'est vu également confirmer sa demande de création d'une deuxième station de métro sur la place Anatole France, dans le cadre du prolongement de la ligne jusqu'aux Hôpitaux Lyon Sud.

Depuis, l'Etat a confirmé sa participation financière qui s'élève à 7,4 millions d'euros pour la première tranche de travaux.



en bref...

Ilot de la Camille

Près de 80 riverains ont assisté à la réunion concernant le projet « Ilot de la Camille » le 23 avril dernier. L'objet de cette réunion était de présenter les objectifs et changements souhaités pour cet espace public. Il s'agit de renforcer l'offre commerciale et les possibilités de stationnement mais aussi de revaloriser l'espace public. Le Maire François-Noël Buffet a souligné les avantages de cette démarche pour les riverains qui verront ainsi leur environnement s'embellir et devenir plus attractif et plus convivial. Le cabinet d'architectes Unanime a fait part des grandes lignes de ce projet : aménagement d'une nouvelle place, création d'une rue commerçante semi-piétonne qui serait structurée par des constructions « à taille humaine », implantation de commerces et création d'un parking en sous-sol.

en bref...

Elections européennes



Les élections au Parlement européen ont lieu le dimanche 7 juin. A Oullins, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h. Attention : certains bureaux de vote ont été modifiés. Vérifiez bien votre bureau sur votre carte avant de venir voter.

Opération Tranquillité Vacances

Afin de prévenir les problèmes liés aux logements inoccupés pendant les grandes vacances d'été, la police municipale et la police nationale mènent en commun l'opération Tranquillité Vacances. Ce dispositif est simple : les Oullinois qui s'absentent plus d'une semaine de chez eux, peuvent s'inscrire auprès de ces services de police qui effectueront des tournées de surveillance. Ils seront alors avertis immédiatement en cas de problème.

Renseignements : Police municipale
Tél. 04 37 20 12 00 / Commissariat de police - Tél. 04 72 39 03 21

Don du sang

Le jeudi 25 et le vendredi 26 juin, participez à la collecte de sang qui aura lieu à Oullins. Elle est organisée par l'Association des Donneurs de Sang Bénévoles et effectuée par une équipe médicale. N'hésitez pas à effectuer le premier pas : ce geste de don est simple, indolore et sans effets secondaires. Seule conséquence : il permet de sauver des vies.

25 et 26 juin de 9h à 12h30 et de 15h à 19h - Salle Collovray - rue Parmentier



Accessibilité et handicap : la Ville agit

Parmi les 60 engagements pris par le Maire d'Oullins à l'occasion de son élection en 2008, figurent trois objectifs liés au handicap : rendre la ville plus accessible aux personnes handicapées, favoriser leur pratique sportive, développer et améliorer les modes de garde et l'accueil des enfants handicapés dans les structures dédiées à l'enfance. Pour mettre en œuvre cette politique, le Maire d'Oullins a confié une mission « handicap » à son adjointe Catherine Fleith. François-Noël Buffet a également décidé la création d'un comité consultatif des personnes en situation de handicap dont la première réunion de travail a eu lieu le 24 avril dernier.

Différents partenaires institutionnels et associatifs participent à ce comité. Deux commissions ont été créées : une commission « vie sociale » et une commission « technique ». La commission vie sociale va travailler sur la qualité de vie des personnes handicapées. Pour cela, elle réalisera au mois de juin un état des lieux : quels sont les handicaps présents à Oullins, quels sont les besoins et les demandes... ? Les différents partenaires comme le Conseil général, l'ADAPEI, l'Education Nationale, les Paralysés de France



ou encore le Comité Louis Braille seront sollicités.

La commission technique va se pencher plus particulièrement sur l'accessibilité de la voirie, des espaces publics et des bâtiments. Elle va collaborer également avec « Oullins Commerce » pour les questions liées à l'accessibilité aux commerces. Ce comité consultatif débouchera sur des actions concrètes. Déjà, les partenaires ont souligné les bienfaits apportés par ces temps d'échanges et de rencontres qui permettent d'être à l'écoute des besoins de chacun.

Petite enfance en fête : l'imaginaire s'envole

Le groupe « Art et petite enfance » invite les petits Oullinois de moins de 6 ans et leurs familles à une grande fête le samedi 13 juin au pôle petite enfance Bussière. Parents et enfants pourront participer à des ateliers sur le thème « l'imaginaire s'envole » et partager de bons moments ensemble. Les thèmes des ateliers laissent en effet la place à l'imagination : S'aventurer dans les cartons, Papier vole, La pêche mystérieuse, Construis Toutencarton... Les parents risquent de s'amuser autant que les enfants ! En plus des ateliers conçus par les professionnels de la petite enfance, la ludothèque et la bibliothèque

ont prévu des jeux et un espace « livres et histoires ». Pour joindre l'utile à l'agréable, un atelier ayant pour thème « l'été en santé », permettra de jouer tout en s'informant sur les risques pouvant être évités aux jeunes enfants pendant la période estivale. Les ateliers auront lieu toute la journée. Pour se remettre de ces émotions, un goûter sera offert aux enfants à 16h.

Samedi 13 juin de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h - Pôle petite enfance Bussière
60 rue du Buisset

Renseignements : Tél. 04 37 22 51 80



Conseil municipal des enfants : derniers travaux

Les élus du Conseil municipal des enfants (CME) terminent leur mandat en juin. Pendant 2 ans, ils se sont investis dans la vie citoyenne de leur commune et ont travaillé pour le bien commun. C'est au cours de l'assemblée plénière du 19 juin que leur mandat se clôturera officiellement. A l'occasion de cette réunion présidée par François-Noël Buffet, Sénateur-Maire, et par Christine Chaland, adjointe aux affaires scolaires, les conseillers municipaux juniors vont faire le bilan de leurs actions. Chaque commission listera les actions qu'elle a réalisées durant l'année écoulée. La Commission Conseil et Communication

présentera son projet de panneau de signalisation des écoles dont le but est de sensibiliser les automobilistes à la prudence. La Commission Vie et Nature expliquera comment les conseillers ont travaillé avec l'association Naturama et dévoileront la bande dessinée qui a été conçue. Celle-ci traite de la nécessité de réduire les déchets. Elle devrait être distribuée dans les écoles. Enfin, la commission Citoyenneté et solidarité dressera un bilan de deux actions menées en 2008/2009 : la collecte des cadeaux de

décembre en faveur des enfants défavorisés et la visite effectuée en mai à la résidence Cardinal Maurin. Cette visite, dont le but était de créer des échanges intergénérationnels, a été très appréciée et les enfants aimeraient que cette action soit pérennisée. Afin d'aider leurs remplaçants, les élus du CME ont décidé de mettre par écrit leur bilan et de le compléter de quelques conseils.

Vendredi 19 juin à 18h – Salle du Conseil en mairie séance publique



Plan Canicule

Mis en place par la Ville en 2005, le Plan Canicule est activé au mois de juin et jusqu'en septembre. Une cellule de veille constituée d'élus et de membres du personnel municipal prend toutes les dispositions pour contacter les personnes fragiles et effectuer un suivi de leur situation en cas d'alerte émise par la Préfecture. Afin de connaître toutes les personnes âgées ou fragiles qui pourraient être touchées par ce dispositif de prévention, un registre est constitué tous les ans. Ce registre nominatif répond aux textes réglementaires du plan national d'alerte. Si vous souhaitez être recensé ou si vous avez dans votre entourage une personne amenée à être isolée l'été, remplissez le questionnaire émis par le CCAS.

Renseignements : CCAS – Tél. 04 72 39 73 13

en bref...

Fête champêtre

La S.P.A. de Brignais organise une grande fête champêtre le dimanche 14 juin de 10h à 19h. L'entrée est gratuite et de nombreuses animations sont prévues notamment pour les enfants. Cette journée festive est l'occasion de visiter le refuge et peut-être de faire la connaissance avec votre futur animal de compagnie.

**Renseignements : Refuge de la S.P.A.
rue de l'Industrie à Brignais
Tél. 04 78 38 71 71 - www.spa-lyon.asso.fr**

Enquête INSEE

L'INSEE réalise une enquête sur le thème « Santé, vieillissement et retraite » jusqu'au 4 juillet 2009. Il s'agit d'éclairer les décisions publiques en matière de vieillissement de la population. Les personnes interrogées seront informées par courrier.

Devenez famille d'accueil

Le Secours Catholique recherche des familles d'accueil pendant les vacances : partagez des moments de détente et de loisirs avec des enfants de 6 à 14 ans qui n'ont pas la chance de partir en vacances.

Renseignements : Tél. 04 72 33 38 38

Décès de Roland Bernard

Hommage rendu par François-Noël Buffet au conseil municipal du 14 mai

« Nous avons appris avec tristesse le décès de Monsieur Roland Bernard, le 6 mai dernier.

De formation universitaire, il fut docteur d'Etat ès sciences

économiques et enseigna en tant que chargé de cours à l'université Lyon II.

Elu à 32 ans, il exerça différents mandats : Conseiller général de 1976 à 1982, Maire et Conseiller communautaire de 1977 à 1990, Député et Conseiller régional de 1981 à 1986, Sénateur de 1986 à 1995. Au Sénat, il fut secrétaire de la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées.

Il était, par ailleurs, Chevalier de la Légion

d'Honneur et Consul honoraire de la République de Macédoine à Lyon.

Roland Bernard était engagé en politique et cultivait une vraie passion pour la culture et l'urbanisme. Créateur de l'association Temps Jeunes en 1988, Roland Bernard en était toujours président.

Malgré nos engagements politiques différents, nous partagions la même volonté de faire battre le cœur d'Oullins. Je tiens à saluer le parcours d'un homme qui, dans son action publique, avait essayé de traduire concrètement ses convictions.

Au nom du conseil municipal, j'adresse à son épouse et à ses enfants nos sincères condoléances. »



Exposition ECHO

Sous une forme ludique et pédagogique, les enfants vous présentent le fruit de leur réflexion sur les questions de société.

A découvrir du 12 au 26 juin.

Du 12 au 26 juin, les enfants des écoles d'Oullins présentent une exposition de leurs travaux pratiques sur les thèmes de la citoyenneté, de l'environnement et du handicap. Menés durant l'année scolaire, ces travaux s'adressent aux enfants, futurs citoyens, mais aussi au grand public. Ils amènent à

s'interroger sur des questions de société et sur notre rôle en tant qu'habitant et citoyen : place de la voiture en centre-ville, respect des espaces verts, notions d'accessibilité, connaissance de nos droits et devoirs en matière de protection de l'environnement... Toutes ces questions sont traitées de façon

ludique et avec une grande créativité, parfois même de l'interactivité. Ainsi, le visiteur de l'exposition pourra participer à un jeu ou encore tester ses connaissances grâce à un quizz.

Du 12 au 26 juin aux heures d'ouverture de la mairie - Hall Raspail

Inauguration : vendredi 12 juin à 18h



Aménagement de l'Yzeron : la mairie d'Oullins reste mobilisée

Les crues de novembre 2008 et février 2009 ont souligné une nouvelle fois l'urgence



d'entreprendre des travaux sur l'Yzeron et le Charbonnières afin de contrôler les inondations.

Dans le cadre du Contrat de Rivière qui unit les communes concernées par cette problématique de crue, le projet d'aménagement entame une nouvelle phase avec l'enquête publique. Elle débutera fin 2009 ou début 2010. Après la phase de concertation qui s'est déroulée en 2008, les techniciens ont soumis leurs avant-projets au SAGYRC en décembre 2008. Ainsi en 2009, les propriétaires riverains de ces cours d'eau vont être contactés par l'opérateur foncier afin d'évoquer les questions de

cessions foncières. Dans le même temps, le syndicat des communes de l'Yzeron

travaillera à la préparation des dossiers réglementaires pour l'enquête publique.

Les partenaires et les maires des communes se sont réunis en janvier 2009 sous la présidence du Préfet. A cette occasion, ils ont validé les aménagements proposés et réitéré leur soutien à l'opération dont le budget s'élève à 27,3 millions d'euros. A la demande de François-Noël Buffet, Sénateur-Maire d'Oullins, le Préfet réunira à nouveau les maires des communes concernées et les élus du SAGYRC durant la première semaine de juin.

Travaux post-crue

Le début de l'année 2009 est marqué par les travaux de réfection nécessaires après les crues de novembre 2008 et février 2009. A Oullins, la passerelle du parc naturel de l'Yzeron a été nettoyée en mai et les allées ont été refaites sur 200 m².

en bref...

Travaux d'assainissement

La direction de l'eau du Grand Lyon intervient sur le réseau d'assainissement de la rue de la Camille et de la rue Léon Bourgeois du 6 mai au 10 juillet. Pendant ces travaux, le stationnement est interdit rue de la Camille entre la rue Léon Bourgeois et la Grande rue de même que rue Léon Bourgeois entre la rue de la Camille et la Grande rue, suivant l'avancement des travaux. Des dispositifs de déviation ou de ralentissement de la circulation pourront être mis en place.

Déchèterie mobile

Les Oullinois qui veulent se débarrasser de leurs encombrants pourront se rendre à la déchèterie temporaire qui sera installée sur le parking de la gare le samedi 6 juin de 8h à 16h.

Elle recueillera 4 types de déchets :

- Monstres ou encombrants divers : meubles, moquettes, matelas, sommiers, etc.
- Bois traités et non traités : bois de mobilier, planches, caisses...

- Métaux : vélos, objets en fer, en acier, pièces métalliques...

- Déchets ménagers spéciaux : acides, aérosols, peintures, solvants, piles, batteries, produits phytosanitaires...

Les Oullinois doivent se présenter avec un justificatif de domicile.

Renseignements : Service voirie et cadre de vie - Tél. 04 72 39 73 13

dossier

LE QUARTIER NARCISSE BERTHOLEY

Un cœur de ville, un cœur de vie

L'importante opération d'aménagement menée depuis 10 ans sur ce territoire de 5 hectares en plein centre d'Oullins arrive à son terme. Dès le mois de juillet, les derniers travaux de finition seront réalisés par le Grand Lyon et la Ville d'Oullins, et la "ZAC" Narcisse Bertholey, abandonnera définitivement ce vocable technique pour devenir un "quartier" de centre-ville vivant, chaleureux, attractif, conjuguant bien-être, qualité de vie et dynamisme commercial.



Entretien avec Marc Filiu, conseiller municipal, délégué au développement durable et à l'urbanisme

A quels enjeux répondait cette vaste opération ?

Plusieurs objectifs ont présidé à cette requalification du centre-ville : de manière générale, il s'agissait de donner à ce secteur

ancien mais devenu vétuste et quelque peu déstructuré, une véritable « épaisseur », de lui conférer une certaine modernité et d'en faire un centre de vie dans la continuité du centre-ville. L'objectif était donc de créer une offre résidentielle plus importante et d'aménager un cadre de vie attrayant susceptible de maintenir les habitants en centre-ville et d'en accueillir de nouveaux. Il fallait pouvoir également dynamiser l'activité commerciale sur cette zone. Nous devons donc renforcer l'offre de stationnement afin de favoriser l'accession du public aux commerces. Le projet a été conçu comme la suite logique de l'opération menée par la municipalité autour de l'école Jean de La Fontaine dans les années 1995-1998.

Il s'est articulé autour de la création de quelques 300 logements, d'une requalification des espaces publics, de l'extension du magasin Monoprix, et de la création du parking souterrain Arlès-Dufour.

A quel moment a démarré ce projet et quelles en ont été les grandes étapes ?

Le dossier de création de la ZAC Narcisse Bertholey a fait l'objet d'une délibération en mars 1999.

La première étape principale a été de définir le programme de la zone et de réaliser les études d'urbanisme. Ensuite, il a fallu acquérir les terrains. Cette opération d'acquisition foncière a duré quatre ans et les transactions qui concernaient une trentaine de propriétaires ont majoritairement été menées de gré à gré. Après cette étape, il a fallu, via les appels d'offres, s'entourer de toutes les compétences techniques nécessaires à la réalisation du projet de re-viabilisation de ce territoire : architectes, paysagistes, entreprises...

Il convenait enfin de consulter et d'encadrer les différents promoteurs, publics ou privés qui ont réalisé les programmes immobiliers sur le site.

A cet égard, les promoteurs privés disposaient-ils d'une totale latitude dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets d'habitat ?

La collectivité a confié la mission d'aménagement à la SERL qui a travaillé en collaboration

avec les urbanistes en chef, Sébastien Sperto et Olivier Poëtte. Ils ont conçu un projet global d'aménagement urbain qui devait répondre à certaines règles définies dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme, mais aussi un cahier des prescriptions architecturales, urbanistiques et paysagères. Les promoteurs étaient donc soumis à ces règles auxquelles étaient assujetties les autorisations de construire.

Les travaux d'aménagement sont pratiquement terminés. Que reste-t-il à réaliser ?

En ce qui concerne les espaces publics la Ville travaille avec le cabinet "Passagers des villes". On en est au stade des finitions, c'est-à-dire des revêtements définitifs des chaussées ainsi que certaines reprises de trottoirs. Ces travaux seront réalisés dans les prochaines semaines. Ces aspects techniques étant réglés, il restera à optimiser le plan de circulation automobile sur la zone avec notamment des mises à double sens dans certaines rues ou portions de rue, de même que la mise au point d'une gestion claire et rigoureuse du stationnement sur la voie publique.

La ZAC en chiffres

Surface du territoire :
 5 hectares
Surface de la place
 Arlès-Dufour : 3 000 m²
Surface des nouveaux locaux
 d'activités ou commerciaux :
 1 150 m²
Surface de vente du magasin
 Monoprix : 1 800 m²
Nombre de
 nouveaux logements : 256
 dont logements sociaux : 84
Budget global de l'opération :
 9 098 000 €
 dont :
 participation du Grand Lyon :
 4 362 000 €
 participation de la Ville :
 764 000 €



Un urbanisme contrôlé

Les différents programmes immobiliers créés sur la ZAC Narcisse Bertholey ont dû se soumettre préalablement aux règles du Plan Local d'Urbanisme, sous le contrôle du service urbanisme de la Ville et de prescriptions édictées par les architectes

urbanistes responsables du projet. Plusieurs critères étaient pris en compte dans la validation des différents projets : l'esthétique générale des bâtiments, leur modernité et leur harmonisation par rapport à l'aménagement global du site, la qualité

des espaces verts et jardins prévus dans les îlots, les hauteurs des bâtiments ne devant pas excéder 4 niveaux au dessus du sous-sol, les modes de clôture des immeubles, les toitures, ou encore la localisation des accès aux sous-sols.

en bref...

Une ZAC, c'est quoi ?

Les Zones d'Aménagement Concerté ont été mises en œuvre à partir de 1970. Ce sont des zones sur lesquelles une collectivité ou un établissement public décide d'intervenir pour piloter et réaliser des aménagements et des équipements en vue de les céder ou de les concéder à des utilisateurs publics ou privés. L'objet principal de cette procédure est de faciliter la concertation entre les collectivités publiques et les promoteurs privés.

Un collecteur géant

Dans le cadre des travaux de viabilisation, un important collecteur d'assainissement a été installé sous toute la longueur de la rue Narcisse Bertholey. La pose de cet ouvrage a nécessité une tranchée de 5 mètres de profondeur.

Mille habitants dans ce nouveau quartier

À la fin des années 1990, avant que soit constituée la ZAC, on comptait moins d'une centaine d'habitants sur ce périmètre. L'ensemble des logements créés dans le cadre des programmes immobiliers accueille aujourd'hui près d'un millier d'habitants.

Si un certain nombre de personnes âgées qui vivaient initialement dans des conditions très précaires ont pu être relogées, la grande majorité des nouveaux riverains est constituée de familles avec des enfants.



La place Arlès-Dufour : un lieu de vie

Véritable cœur du quartier, la place Arlès-Dufour a fait l'objet d'une totale requalification tendant à en faire un espace public majeur en centre-ville.

C'est un espace de 3000 m² qui a été aménagé afin d'en faire un lieu chaleureux et convivial. Sous cette place, on trouve les trois niveaux du parking souterrain Arlès Dufour. Traitée en parvis minéral et agrémentée d'un mobilier urbain constitué de bancs, de bacs à fleurs, de mâts d'éclairage en bois, la place est entourée de talus sur lesquels poussent des lilas et des magnolias.

Dans un des angles de la place, a été créé un square équipé de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans et relié à la rue Marceau par une rampe en caillebotis.

La place est bordée de rez-de-chaussée d'immeubles amenés à être occupés par de nouveaux commerces.

Le souhait des élus était de désenclaver ce quartier et de créer un lien avec la Grande rue. Pour ce faire, un passage piétonnier dénommé « Geneviève Anthonioz de Gaulle », a été créé depuis la rue de la République à l'angle du supermarché. Il est agrémenté de tilleuls et de plantes vivaces.



Un parc résidentiel de qualité

Densifier démographiquement le centre-ville avec une offre résidentielle de qualité et accessible au plus grand nombre constituait l'un des objectifs majeurs à la rénovation du secteur Narcisse Bertholey.

A cet effet, un nouveau parc immobilier a vu le jour, remplaçant progressivement

les habitations vétustes ou insalubres, les installations délabrées ou les terrains vagues qui occupaient cette partie de la ville.

Sept lots ont été ainsi construits, dont six destinés exclusivement au logement, le dernier lot concernant l'immobilier d'affaires.

Les six résidences destinées à l'habitat ont été respectivement réalisées par quatre promoteurs privés (CIRPAD, Kaufmann et Broad, PGT, PROMOVAL, SLCI) et deux bailleurs sociaux (l'OPAC du Grand Lyon et la SEMCODA).

L'ensemble de ce parc immobilier représente 256 logements dont 84 logements sociaux, soit 32,8 % du parc, ratio supérieur aux 20% qu'impose la loi. Ces logements aujourd'hui livrés et occupés, représentent une population nouvelle en centre-ville d'environ un millier d'habitants.

Promoteur/Bailleur	Résidence	Nombre de logements
SLCI	Faubourg St Martin	78 dont 14 logements sociaux pour ICF et 20 logements "Foncière Logement"
PROMOVAL	Villa Palacio	19
KAUFMAN	Le Sémaphore	59
PGT	Le Tellus	50
OPAC DU GRAND LYON	Les Baies d'Oullins	36
SEMCODA		14

Une offre de stationnement conséquente

Dans le cadre du programme d'aménagement de la ZAC, une attention toute particulière a été portée à la problématique du stationnement, tant pour les riverains que pour la clientèle des commerces de centre-ville.

Des parkings privés en sous-sol ont été réalisés dans les nouveaux immeubles. Ils permettent d'y garer les véhicules des résidents.

Par ailleurs, dans le cadre des travaux d'élargissement des voies, des places de stationnement de surface ont été créées rue de la République, rue Marceau, rue du Parc et rue Narcisse Bertholey. Trois places de stationnement pour personnes handicapées ont par ailleurs été créées.

Ouvert en août 2007, le parking souterrain Arlès Dufour a considérablement augmenté la capacité de stationnement en centre-ville avec une offre de 292 places dont 197 emplacements publics pour les voitures, 8 emplacements publics pour les motos et 87 places privées. Il offre plusieurs formules de stationnement : tarification horaire, abonnement « illimité » et abonnement « domicile ». Le parking est relié au magasin Monoprix par un tunnel.

Parking Arlès-Dufour : 27 rue Narcisse Bertholey
Renseignements et réservations des abonnements : Tél. 08 25 88 88 26

en bref...

Des îlots verts

Si plusieurs immeubles sont venus remplacer les constructions hétéroclites, délabrées ou insalubres qui occupaient initialement cette zone du centre, la nature a également trouvé sa place avec l'apport d'espaces verts : plantations d'arbres d'alignement le long des voies, îlots végétaux le long de la rue Narcisse Bertholey, du pont d'Oullins jusqu'à la rue de la Commune de Paris, création de jardins à l'intérieur des résidences, végétalisation de la place Arlès Dufour concourent à faire harmonieusement cohabiter le végétal et le minéral.

Un nouveau quartier

L'aménagement de la ZAC Narcisse Bertholey a abouti à la création d'un nouveau quartier. Il y a dix ans encore, cette partie du centre-ville avait un goût d'inachevé. Ce projet d'importance qui concernait près de 5 hectares de terrains, a transformé notre environnement urbain. Les maisons délabrées et les terrains vagues ont laissé la place à de beaux logements et à des parkings verdoyants, les espaces se sont libérés des voitures pour accorder plus de place aux piétons... Le résultat est un environnement urbain de qualité et plus convivial, une ville agréable à vivre.

Zoom

Plan de circulation

La voirie de la ZAC a été configurée afin d'alimenter les différents îlots d'habitation. Elle a fait l'objet d'aménagements ou d'élargissements visant à favoriser la circulation des véhicules mais aussi des piétons. Ainsi, la rue Narcisse Bertholey, dont la largeur à l'origine n'excédait pas 6 mètres de façade à façade, a vu son emprise portée à 12 mètres de large sur toute sa longueur.

Fin juin 2009, les revêtements définitifs de chaussée de la rue Narcisse Bertholey seront réalisés. Actuellement, la rue est à sens unique en direction de la rue de la Commune de Paris, à l'exception de la portion comprise entre les rues Lortet et Marceau. Après les travaux, elle se poursuivra à double sens de la rue Marceau à la rue Fleury. Cette disposition facilitera l'accès au parking Arlès-Dufour à partir du haut de la Grande rue.

Rue Narcisse Bertholey : les logements



Avant



Après

Monoprix



Avant



Après

Passage Geneviève Anthonioz de Gaulle



Avant



Après

Place Arlès-Dufour



Avant



Après

Parking de la Rotonde



Avant



Après



Développement durable : une entreprise oullinoise citée en exemple

Dans le cadre de la Semaine du Développement Durable, Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat chargée du Commerce extérieur auprès de la ministre de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, est venue à Oullins le 2 avril dernier pour visiter l'entreprise Réalisation Energie Rationnel (R.E.R.). Elle a été reçue par François-Noël Buffet et Michel Terrot. A l'occasion de sa venue, Anne-Marie Idrac s'est rendue sur le pôle de production de cette entreprise puis a participé à une table ronde relative aux problématiques liées à l'export. En effet, le déplacement de la secrétaire d'Etat constituait une des étapes relatives à la consultation des acteurs du développement durable à l'international.

Si la secrétaire d'Etat a choisi de visiter RER, c'est parce qu'elle constitue l'exemple type de l'entreprise innovante. Créée par une Oullinoise et installée à Oullins depuis 1982, RER est une « éco-entreprise » c'est à dire qu'elle produit des biens et des services

destinés à mesurer, prévenir, limiter ou corriger les atteintes à l'environnement. Cette entreprise familiale, située avenue Jean Jaurès, est spécialisée dans la fabrication d'équipements de stérilisation de l'eau et de l'air sans adjonction de produits chimiques. Elle a su développer un savoir-faire totalement respectueux de l'environnement : un traitement par ultra-violet, afin de dépolluer l'eau et l'air. Ses domaines d'activité touchent aussi bien l'industrie que le domaine domestique : potabilisation de l'eau domestique, traitement des eaux pour la pisciculture, des eaux communales, des eaux de baignade... Ce n'est certainement pas la seule « éco-entreprise » de la région mais RER a la caractéristique de travailler tant au niveau international (Union Européenne, Amérique du Nord, Afrique et Proche Orient) que national. Elle possède ainsi de nombreuses références : Ministère de l'agriculture, Laboratoires du CNRS, Rhodia, l'Aquarium de La Rochelle,

Véolia, Good Year (Belgique), Waridi (Kenya) mais aussi de nombreux complexes hôteliers du monde entier. Sa stratégie commerciale et son mode de production ont été étudiés attentivement par la secrétaire d'Etat qui a valorisé l'entreprise oullinoise et son action auprès des médias, des autres entreprises et des partenaires de l'Etat.

www.uvrer.com

en bref...

Commerces : donnez votre avis !

L'association Oullins Centre Ville organise une enquête d'opinion auprès des Oullinois à propos du centre-ville et des commerces. Une enquêtrice sera présente en ville et recueillera vos impressions. Vous êtes invités également à répondre à l'enquête sur le site Internet de l'association avant le 15 juin.

<http://oullinscentreville.blogspot.com>

nouveau

A partir du 5 juin, une permanence emploi aura lieu au PIVO, 24 avenue Jean Jaurès, tous les vendredis de 8h30 à 12h

Tél. 04 78 50 71 89

agenda

- **11 juin à 10h**
Réunion d'information collective de la Coopérative d'activités Graines de SOL
Maison de l'emploi et des services publics à Givors
- **17 et 18 juin**
Salon des entrepreneurs
Cité internationale de Lyon
- **26 juin de 8h30 à 10h30**
Débat autour du statut "auto entrepreneur"
Salle du Caveau - rue Parmentier - Entrée libre
Renseignements : Tél. 04 72 68 88 62

nouveau commerce

- **Camion Pizza**
2 boulevard Général de Gaulle
tous les mardis et dimanches de 17h à 22h
Tél. 06 28 98 29 09

La Ville lance un chantier d'insertion

Dans le contexte de crise économique la Ville d'Oullins met en place un Atelier et Chantier d'Insertion (ACI) en direction de personnes en grande difficulté professionnelle. Pendant sept mois, huit Oullinois vont travailler au sein des bâtiments municipaux pour effectuer des travaux de bricolage. Ce contrat de travail permet à ces personnes en difficulté d'avoir accès à une première expérience

professionnelle et d'acquérir un savoir-faire. Cette expérience est également positive en termes de savoir-être puisqu'elle les invite à se placer dans un contexte collectif, de travail en équipe et de partage d'expériences. Pour la mise en place de ces 4 500 heures de travail, un budget de 104 200 € est prévu dont 37 % est pris en charge par la Ville.

Des commerces ouverts jusqu'à 13h

Depuis la mi-mai, près d'une trentaine de commerces de centre-ville, en plus des cafés et restaurants, ont décidé d'ouvrir entre 12h et 13h du mardi au vendredi.

Cette ouverture vise à répondre aux attentes des salariés qui utilisent leur temps de pause du déjeuner pour faire leurs courses. La liste des magasins concernés est disponible sur le site <http://oullinscentreville.blogspot.com> et sur <http://www.achat-lyon.com/ucao> ainsi que chez les commerçants participants.

Vous pouvez donner votre avis à propos de cette ouverture en envoyant un message à oullinscentreville@hotmail.fr



Venez fêter les 100 ans de la Fraternelle !

C'est une des plus anciennes associations sportives d'Oullins : la Fraternelle est née en 1909 et a vu défiler des milliers d'adhérents depuis sa création. La " Frat ", pour les intimes, était située à l'origine au 22 rue Voltaire. Aujourd'hui, cette association de plus de 700 membres propose de la natation, de la pétanque, du jeu de boule, du tennis de table, du tir à l'arc et de la danse. Vous pourrez mieux connaître ces disciplines à l'occasion de la fête d'anniversaire de

la Fraternelle le samedi 13 juin. La fête débutera à 11h30 par la réception officielle en présence du Sénateur-Maire François-Noël Buffet, du Député Michel Terrot et du président de la Fraternelle Charles Rizzoli. A partir de 14h, chaque section sportive effectuera des démonstrations ; elles seront clôturées par la section gymnique des Pompiers de Lyon. Toute la journée, vous pourrez également visiter l'exposition de photos d'archives présentée dans la salle de basket.

Et puis, les philatélistes ne manqueront pas de collectionner le timbre officiel réalisé à cette occasion et disponible à seulement 240 exemplaires. Pour terminer cette journée, un repas dansant animé par Christian Richard sera proposé à 20h30 (sur inscription).

Samedi 13 juin à partir de 11h30
Fraternelle - 6 rue Fleury

Renseignements et inscriptions au repas :
Tél. 04 78 51 40 06



Ces fêtes qui annoncent les beaux jours

De nombreuses associations organisent des fêtes en ce début d'été. Ces rendez-vous sont des moments privilégiés de convivialité et de détente permettant aux associations de faire connaître leurs activités.

6 juin : Journée du sport en famille

Le CISAG vous convie le samedi 6 juin de 10h à 18h au gymnase Montlouis. Vous pourrez participer à des cours d'initiation ou assister à des démonstrations : activités d'éveil pour les enfants à partir de 1 an, « bambins à ressorts », trampoline pour enfants et adultes, gym forme et loisirs ou encore gymnastique

acrobatique. Cette journée se terminera par un lâcher de ballons.

Renseignements : Tél. 04 78 50 89 79

6 juin : 80 ans du PLO Basket

La section basket du PLO fête ses 80 ans. Après la cérémonie officielle à 11h, la fête se poursuivra avec un barbecue, un concours de pétanque, une kermesse et des animations. En soirée, paëlla géante, spectacle et soirée dansante contribueront à la bonne ambiance.

Inscriptions : Tél. 04 78 51 34 26

9 juin : Fête interculturelle de la Glacière

L'association interculturelle de la Glacière et la MJC d'Oullins vous propose une soirée sur le thème de l'Amérique : concert de blues, chant Gospel, pom pom girls, rencontre avec Loup Gris dans son tipi, danse country, initiation au base ball... La buvette aura également un goût d'outre-atlantique ! A cette occasion, vous pourrez participer au concours de pâtisseries américaines. Rendez-vous à partir de 19h à l'école élémentaire de la Glacière (entrée libre).

13 juin : Fête de la MJC

A l'occasion de cette fête, vous pourrez assister au battle de danse Triptyck, vous détendre dans un coin Zen, assister à un spectacle de

marionnettes, de même qu'à la présentation des activités de la MJC, déguster un repas citoyen. La soirée se prolongera jusqu'à 1h du matin avec des concerts dans la salle du ClacSon : groupes de la MJC, de Music'85 et clôture avec le groupe professionnel Walter.

Renseignements : Tél. 04 72 39 74 93

27 juin : Fête de la jeunesse de l'ACFTO

Le samedi 27 juin à partir de 15h30, une fête de la jeunesse se déroulera Place Kellermann. Organisée par l'Association culturelle franco-tunisienne d'Oullins en partenariat avec l'ACSO, la MJC et la Ville d'Oullins, elle s'adresse à tous les jeunes, mais aussi à leur famille. Elle sera ponctuée de trois temps forts : une "battle" de Hip Hop à 15h30 et des ateliers cultures urbaines l'après-midi (slam, graph...), un temps de repas convivial et le festival Ecran Total en soirée (voir page 15).

28 juin : Fête du CASCOL Gym

Tous les adhérents du CASCOL Gym sont invités au gymnase Herzog de 14h à 18h pour une fête de clôture de la saison. A cette occasion, un parcours ludique géant permettra aux enfants de "faire de la gym avec les parents" et découvrir l'ensemble des pratiques gymniques de manière récréative.



en bref...

Mini bad

Le Badminton Club d'Oullins propose aux enfants de 5 à 8 ans de venir essayer le badminton tous les samedis du mois de juin de 9h30 à 11h au gymnase Montlouis. Cette séance d'initiation est gratuite et spécifiquement adaptée aux jeunes enfants.

Renseignements : Tél. 06 20 82 43 39.

Speedminton et blackminton

Samedi 13 juin, l'association 2f Open JS vous permet de découvrir en exclusivité un nouveau sport : le speedminton. Mélange de tennis, badminton et squash, le speedminton tend à devenir un sport populaire. Ludique, facile d'apprentissage, le speedminton a la caractéristique de pouvoir se jouer en salle comme à l'extérieur et sur tout type de surface (sable, herbe, surface dure...).

Le 13 juin, un tournoi ouvert à tous est organisé

de 14h à 19h, de même que des séances d'initiation. A partir de 20h30, vous pourrez découvrir la version « fun » : le blackminton. Les joueurs et leur matériel de sport badigeonnés de fluo évoluent dans le noir sur fond de musique. A voir !

Samedi 13 juin à partir de 14h
Stade de la Clavière et gymnase Herzog
Inscription obligatoire auprès du Service des sports (Tél. 04 37 41 14 00)

Fête de la musique : entrez dans le jeu !



Vous ne le savez peut-être pas encore mais vous avez du talent. Oui, vous chantez juste, vous avez le rythme dans la peau ou vous connaissez par cœur les paroles de certaines chansons. A l'occasion de la Fête de la musique à Oullins, vous allez révéler vos talents cachés. En effet, on vous propose ici une fête interactive où vous pouvez être mis à contribution... Ne prenez pas peur ! La musique sera si entraînante, les rythmes seront si envoûtants que vous ne vous rendrez compte de rien. Salsa, ensemble de percussions, chorale gospel, Welto de Martinique... vous feront vibrer. Cette année d'ailleurs, la Fête de la musique s'invite dans toute la ville, dans le quartier de la Cadière, à la Clavière, au Golf, à la Bussière, à la Saulaie. Ce dimanche 21 juin sera festif avec des animations musicales tout l'après-midi. En soirée, deux

possibilités s'offrent à vous : la scène bucolique du parc Chabrières-Arlès avec une déferlante de percussions notamment menée par Antiquarks Tambours et Noony ou bien la scène de la Cité Ampère avec la découverte de Madina N'Diaye, perle de la chanson malienne.

Programme dans ce numéro.

en bref...

Soirée slam

Dans le cadre de la Caravane des 10 mots, la bibliothèque organise une soirée slam animée par Mehdi Benachour. A cette occasion, deux classes de 4^{ème} des collèges Brossolette et Saint Thomas d'Aquin restitueront le travail effectué en ateliers.

12 juin à 19h

Salle du Caveau - Centre de la Renaissance

Danse et Cies 2009

Les Nouveaux Ateliers de la Danse proposent du 3 au 5 juillet un festival intitulé « Danse et Cies ». Les amateurs peuvent participer à des stages. Des spectacles sont également donnés chaque soir : « contact impro » le 3 juillet à 20h, « danse voltige » le 4 juillet à 18h15 et enfin le 5 juillet à partir de 19h, la soirée sera consacrée aux jeunes compagnies et aux créations à l'occasion d'une scène ouverte.

Renseignements : Les Nouveaux Ateliers de la Danse - 162 Grande rue - Tél. 04 78 50 53 38

1, 2, 3... Saulaie !

Fort de son succès en 2008, le projet « 1,2,3... Saulaie ! » continue cette année avec une ouverture à des groupes d'habitants d'autres quartiers, un travail scénique en collaboration avec le théâtre de la Renaissance ou encore des ateliers graphiques et vidéo conduits par l'artiste Nadine Marchal... L'exposition voyage également à travers la ville : elle sera accueillie à l'école Jean Macé le vendredi 12 juin à partir de 17h30.

Timbre

« Etienne Dolet »

Le timbre Etienne Dolet, poète, imprimeur et humaniste du 16^e siècle, du 500^e anniversaire de sa naissance, sera émis par La Poste le 4 juillet 2009 (« Timbre Premier Jour »). Tiré à 2 500 000 exemplaires, il sera disponible dans tous les bureaux de poste à partir du 7 juillet.

Ecran total pour nuits étoilées

Du 27 juin au 9 juillet, Oullins fait son cinéma et vous invite à des séances gratuites en plein air.

Les belles nuits d'été seront le théâtre de contes fabuleux, d'aventures délirantes et d'histoires d'amour. Vous pourrez vivre ces moments intenses à l'occasion de séances de cinéma en plein air. La nuit venue, vous serez conviés à partager un moment

cinématographique dans le cadre du festival Ecran Total. Quatre rendez-vous dans quatre quartiers différents sont organisés par le théâtre de la Renaissance avec le soutien de la Ville. Comédie, film d'animation, film d'aventure... ce sont les habitants et des passionnés du 7^{ème} art qui ont imaginé un programme pour le grand public. En cas de mauvais temps, un repli est prévu au théâtre de la Renaissance.

Programme (séances gratuites) :

27 juin, La Saulaie, place Kellerman

"Coup de foudre à Bollywood"

3 juillet, Cité Ampère, rue Max Dormoy

"Ratatouille"

4 juillet, Golf, à côté du terrain de basket

"La graine et le mulet"

9 juillet, Pôle Petite Enfance Bussière

"Le renard et l'enfant"



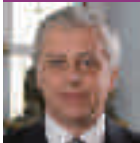
Les abonnés du théâtre font leur cabaret

Les 8 et 9 juin, une cinquantaine d'abonnés du théâtre de la Renaissance montent sur scène et investissent les coulisses. Fini le rôle de spectateur : ils deviennent acteurs et chanteurs. Depuis plusieurs mois déjà, ils s'entraînent sous la direction amusée mais exigeante de Jean Lacornerie, directeur du théâtre de la Renaissance et metteur en scène. Un maître de chant et un chorégraphe

les « coachent » également. Tout ceci aboutit à une comédie musicale qui sera donnée en public. Le fil rouge de cette histoire, ce sera justement « qu'est ce que monter sur scène ? ». Peur, plaisir, tract, introspection, fierté... le metteur en scène est allé piocher des chansons dans des comédies musicales françaises et américaines pour illustrer ces idées.

8 et 9 juin à 20h - Théâtre de la Renaissance

Jean-Louis Ubaud



Elus socialistes et apparentés

EN DIRECT DE NOTRE JUMELAGE

Notre commune peut être fière de compter parmi les premières à avoir pris l'initiative de nouer des liens avec une commune allemande, Nürtingen, signant dès 1962 un acte de jumelage. Sachons rendre hommage à la mémoire de deux socialistes, Paul Jordery, maire d'Oullins à l'époque, puis de son successeur Roland Bernard, dont l'amitié personnelle qu'il entretenait avec le maire de Nürtingen rayonnait sur la ville et démultipliait la coopération scolaire et associative entre nos deux communes. Nous souhaitons que se tissent des liens de même intensité avec notre ville jumelle italienne, Pesca.

Le parti socialiste d'Oullins fut dès les premières années un artisan de la construction européenne. De ses contacts amicaux, puis de la signature d'un jumelage avec son homologue allemand, le SPD, sont nées des rencontres annuelles, porteuses d'échanges fructueux de pratiques, de débats, de soutiens mutuels aux campagnes électorales, de commémorations communes.

On se souvient de ce symbole fort que fut la présence de Nils Schmid, député SPD, secrétaire de la section SPD de Nürtingen, aux côtés de Jean-Louis Ubaud, Conseiller général d'Oullins, déposant ensemble une gerbe

de fleurs au pied du monument aux morts le 11 novembre 2007.

Donner un sens et un contenu au jumelage de nos deux villes, au-delà des festivités récréatives et des discours, c'est intéresser nos concitoyens aux institutions et aux coutumes de nos partenaires. Un jour viendra où ils exigeront que flotte enfin le drapeau européen sur le fronton de leur mairie. En juin prochain auront lieu à Nürtingen comme dans tout le Baden-Württemberg les élections municipales. Parce que l'élection du Conseil municipal en Allemagne diffère de notre système français et que la connaissance du voisin constitue un grand pas vers la compréhension et l'acceptation de l'autre, nous, élus socialistes, souhaitons faire vivre notre jumelage à travers ces quelques informations citoyennes : Le conseil municipal est en Allemagne le principal organe de la cité, chargé de fixer ses principes administratifs, de prendre des décisions importantes, de contrôler le budget et d'exercer un pouvoir de surveillance sur les services de l'administration. Il est élu pour 5 ans, indépendamment du maire, qui est élu séparément par les citoyens pour 8 ans. Chaque parti politique constitue une liste de candidats au conseil municipal, dont

le nombre est déterminé selon le nombre d'habitants de la commune - 36 à Nürtingen et quelques-uns supplémentaires des villages voisins -, l'électeur peut alors panacher ses voix et les répartir sur différents candidats issus de toutes les listes, ainsi dispose-t-il d'autant de voix qu'il y a de conseillers municipaux à élire, réservant jusqu'à trois de ses voix maximum pour un même candidat. Les électeurs allemands doivent être âgés de 18 ans, être Allemands ou avoir la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne, résider dans la commune depuis 3 mois. Le maire, lui, occupe la position la plus élevée dans la commune : président du Conseil municipal et de toutes les commissions, chef de l'administration et représentant de la commune à l'extérieur, il ne s'entoure pas d'une garde rapprochée d'adjoints, mais de tous les conseillers municipaux quelle que soit leur appartenance politique qui, tous sans exception, perçoivent une même indemnité compensatoire pour le travail fourni.

Permanence le lundi de 17h à 19h,
salle des élus en mairie.
jl.ubaud@yahoo.fr
www.psoullins.fr

Joëlle Séchaud



Hélène Pommeruel



Michel Blanc



Isabelle Iglesias



Michel Ronzy



Elu Les Verts et apparentés

PROMENADE

Médiathèque. Sur le chantier, plus aucune trace de cette première pierre posée il y a peu, à grand bruit. Une des vertus du béton et de ceux qui le coulent en élevant jour après jour le bâtiment, est de remettre ce type de pierre à sa place (petite).

On imagine, l'équipement Haute Qualité Environnementale terminé, ouvert sur la ville, facile d'accès, confortable, offrant au plus grand nombre la diversité de ses ressources... Et on se dit que ce sera vraiment mieux.

Quelques pas encore, et on se souvient qu'il y a, un peu plus loin un peu plus haut,

l'annexe du Golf, petit écrin, où utilisateurs du quartier, grands et petits, apprécient d'être guidés dans leurs découvertes.

Vient alors la question : le « bien d'aujourd'hui » ne risque-t-il pas de souffrir du « mieux de demain » ?

lesverts-oullins@wanadoo.fr

Robert Perret



Elu communiste

FRANCE, OÙ VA TA CULTURE ?

Décidément, la politique de Sarkozy n'épargne rien ni personne. Après le massacre organisé de l'Education Nationale, elle taille brutalement dans le budget de la culture, se défaussant sur les collectivités locales.

Pour les communes de plus de 10 000 habitants,

c'est 4,4 milliards d'euros qu'elles doivent assumer si elles veulent maintenir la qualité de ce service public.

Il est vrai que la culture n'est pas cotée au CAC 40 et n'intéresse pas notre monarque, plus généreux avec ses amis du MEDEF et les banquiers.

Parlant de culture, comment ne pas évoquer Roland Bernard qui a doté notre ville d'un théâtre au rayonnement national. Sa disparition nous a peiné et nous pensons fortement à son épouse et à ses enfants.

Robert Perret
pcf.oullins@hotmail.fr

Jean-Luc Renault



Elu Lutte Ouvrière

PLAN DE RELANCE OU RIDEAU DE FUMÉE ?

Invité par le sénateur maire, le ministre de la relance, M. Devedjian, est venu poser la première pierre de la Médiathèque d'Oullins. Les deux hommes se sont bien sûr fait mousser en présentant ces travaux

comme un des 1000 chantiers du « plan de relance de l'économie » du gouvernement Sarkozy. Mais la plupart de ces chantiers étaient déjà prévus depuis un certain temps. C'est le cas de la médiathèque d'Oullins. Alors faire croire que l'Etat va ainsi relancer l'économie n'est qu'une pirouette de politicien.

Car ce projet, outre qu'il n'a rien de nouveau, ne résoudra aucun des problèmes cruciaux que doit affronter la population laborieuse, tant en matière d'emploi que de niveau de vie.

Mail : jean-luc.renault2@wanadoo.fr

Groupe "Oullins ensemble"

FAUX SEMBLANTS, MIRAGES ET ILLUSIONS

La vie nous réserve jour après jour son lot d'émerveillements, de doutes, de joies et de peines. L'opposition, quant à elle, nous afflige d'un flot incessant de mesquinerie, de jalousie, de suffisance et d'irrespect des usages républicains.

Il y a un an, nous avons formé le souhait que les débats s'enrichissent de la diversité des points de vue et que des démonstrations puissent être développées par nos contradicteurs. Or, à notre corps défendant, nous ne pouvons que constater la pauvreté des arguments et le dogmatisme qui les nourrit.

De nombreux projets construisent l'avenir de notre ville et il serait utopique d'aborder de façon cloisonnée le réaménagement des anciennes friches SNCF, l'arrivée du métro, le TOP ou encore les travaux sur l'Yzeron. Sauf à être absent de la gestion de ces dossiers, il est inconcevable que quelqu'un puisse envisager que tout cela ne fasse pas l'objet d'un travail d'ensemble.

En effet, l'opposition nous a habitué à mesurer les opportunités qui s'ouvrent à nous avec la hauteur de vue qui les caractérise. Non contents de s'être battus pied à pied pour ne pas appréhender le potentiel du quartier de la Saulaie et refuser que la MJC puisse s'y installer, ils ont proposé de planter la médiathèque sur une parcelle partiellement inondable... Peut-être voulaient-ils imiter les déboires de la Bibliothèque François Mitterrand, située sur les quais de Seine ?

Pour nous, la future médiathèque n'est pas seulement un équipement public, c'est aussi un pivot architectural autour duquel s'articule la reconquête des friches SNCF, l'aménagement

des berges de l'Yzeron, l'arrivée du métro et l'émergence d'un nouveau quartier plein d'espoir pour notre ville. L'équipe municipale nourrit ses réflexions des exemples qu'elle peut observer ici et là mais nous avouons humblement que nous avons quelques difficultés à donner du crédit à quelqu'un qui a vu le cœur économique de la ville s'arrêter et qui n'a pas su proposer des réponses face à l'effondrement du glorieux passé de notre ville !

M. Ubaud est un vieil élu qui souffre d'amnésies passagères (conseiller municipal en 1983). En un quart de siècle, nous pouvons lui rappeler qu'il était contre le métro, et qu'il est désormais pour ; qu'il était contre le TOP, et qu'il est désormais pour « une méthode » ; qu'il était contre les constructions, et qu'il est pourtant pour de nouveaux logements sociaux ; ou encore qu'il a été inconséquent pour les finances municipales en approuvant un emprunt « in fine ».

Nous doutons que la seule « méthode » de M. Ubaud préserve Oullins des dangers que le TOP fait encourir à notre commune pour son développement. Si l'influence de M. Ubaud était avérée, le Grand Lyon aurait certainement su penser à notre ville lorsqu'il s'est agi de choisir les projets de voirie qu'il va pouvoir entreprendre grâce au plan de relance ...

M. Ubaud a toujours le verbe haut lorsqu'il s'agit de manier la critique mais malheureusement il ne souffre pas du même engouement lorsqu'il faut soutenir des dossiers importants pour la commune alors même qu'il détient des mandats. Les responsabilités que les électeurs accordent aux élus, s'accompagnent d'une légitime volonté d'avoir des élus qui travaillent réellement et qui ne se contentent pas d'actes de présence et de quelques

déclarations liminaires. Malheureusement, nous n'enregistrons jamais le résultat des actions qu'il pourrait mener au profit des Oullinois.

Il serait utopique de croire que l'arrivée du métro à Oullins ne s'inscrit pas dans un schéma d'ensemble. Les Oullinois ne s'y sont d'ailleurs pas trompés en choisissant de faire confiance à notre équipe pour mener à bien un contrat complet qui se décline en 60 engagements.

La différence entre la polémique et la politique réside dans le fait que la première se complait dans l'effet d'annonce et ses inconséquences alors que la seconde s'évertue à proposer un cap et à multiplier les actions pour l'atteindre. Notre équipe municipale se range résolument du côté de l'action.

L'attitude de M. Ubaud nous laisse pantois. Il semble découvrir aujourd'hui que la ville continue d'évoluer et qu'aussi étonnant que cela puisse paraître, les différents dossiers se complètent et alimentent une dynamique.

Aujourd'hui, l'avenir de notre ville est suspendu à la décision du Grand Lyon de faire passer ou non le TOP à la Saulaie. Par un trait de plume, tous les efforts que nous menons depuis des années risquent d'être anéantis.

En nous renouvelant leur confiance, les Oullinois ont choisi de continuer à faire vivre leur ville et ce n'est pas sans raison qu'ils ont donné la prime à ceux qui savent défendre les intérêts d'Oullins et non à ceux qui ont déjà eu l'occasion de démontrer naguère le caractère fluctuant de leurs convictions sur des dossiers éminemment stratégiques.

François-Noël Buffet



Gilles Lavache



Philippe Locatelli



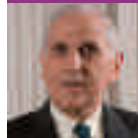
Christine Chaland



Christian Ambard



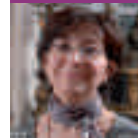
Louis Proton



Catherine Fleith



Marie-Laure Guirado-Devo



Georges Tranchard



Clotilde Pouzergue



Faten Mazigh



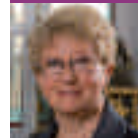
Michel Terrot



Marcelle Gimenez



Michèle Bonhomme



Marc Filu



Ghislaine Chichery



Patrick Le Gall



Hélène Natali



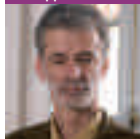
Bruno Gentilini



Bazimika Tuzolana



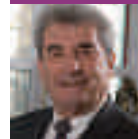
Philippe Souchon



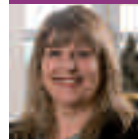
Adrienne Degrange



Gilbert Morel



Nadine Corella



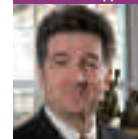
Hubert Blain



Huguette Jourdain



Jean-Pierre Scappaticci



CULTURE

En ville

- **6 juin à 20h30**
Concert de l'EHO : musique de chambre
Salle Beethoven,
Parc Chabrières-Arlès
- **9 juin**
Chorale école la Fontaine
Salle des fêtes
- **12 juin à 17h30**
1, 2, 3... Saulaie !
Ecole Jean Macé
- **12 juin à 20h30**
Concert de fin d'année EHO
Salle des fêtes
- **19 juin à 20h30**
Concert : œuvres sacrées de Vivaldi (Chœur Prélude)
Eglise St Martin
- **20 juin à 15h**
Dédicace d'Armelle Le Goff
Librairie Spirale
- **20 juin à 17h**
Concert fin d'année Music'85
Parc Chabrières
- **21 juin**
Fête de la musique
- **27 juin à 22h**
Ecran Total : Coup de foudre à Bollywood
Quartier du Golf
- **3 juillet à 22h**
Ecran Total : Ratatouille
Rue Max Dormoy
- **Du 3 au 5 juillet**
Festival « Danses et Cies »
162 Grande rue
- **4 juillet à 22h**
Ecran Total : La graine et le mulet
Place Kellermann

Bibliothèque

- **10 juin à 10h30**
Temps du conte
Secteur jeunesse - bibliothèque
- **12 juin à 19h**
Soirée slam
Salle du Caveau
Centre de la Renaissance
- **17 juin à 10h30**
Temps du conte
Secteur jeunesse - bibliothèque
- **17 juin à 16h30**
Temps du conte
Annexe Montlouis
- **24 juin à 10h30**
Temps du conte
Secteur jeunesse - bibliothèque

Théâtre

- Plus d'infos sur www.theatrelarenaissance.com
- **8 et 9 juin à 20h**
Cabaret des abonnés
Théâtre
 - **15 juin à 17h**
(report au 16 en cas de pluie)
Concert Acte
Bac à Traille

Cinéma

Plus d'infos sur www.theatrelarenaissance.com

MJC

Plus d'infos sur www.clacson.fr

- **13 juin à partir de 10h**
Fête de la MJC
Rue Orsel

SPORT

- **6 juin de 10h à 18h**
Journée du sport en famille (CISAG)
Gymnase Montlouis
- **6 juin à partir de 11h**
80 ans du PLO basket
27 rue Diderot
- **6 juin**
Tournoi de foot débutants
Stade du Merlo
- **6 juin**
Gala d'arts martiaux (CAHO)
Gymnase Maurice Herzog
- **7 juin à 14h**
Foot : Benjamins A CASCOL / OL
Stade du Merlo
- **13 juin de 14h à 22h30**
Speedminton et blackminton (2F Open JS)
Stade de la Clavière et gymnase Maurice Herzog
- **13 et 14 juin**
Tournoi de foot 12/13 ans
Stade du Merlo
- **20 juin**
Journée foot / tennis ballon pour seniors
Stade du Merlo
- **21 juin**
Badminton : Finale régionale (BACO)
Gymnase Montlouis
- **28 juin de 14h à 18h**
Fête du CASCOL Gym
Gymnase Maurice Herzog

DIVERS

- **6 juin**
Gala Art danse Studio
- **6 juin**
Exposition de l'association Initiative quartier du Goff
Salle Collovray
- **6 juin de 8h à 16h**
Collecte des encombrants
Parking de la gare
- **7 juin de 8h à 19h**
Elections européennes
- **9 juin à 19h**
Fête interculturelle de la Glacière
Ecole élémentaire de la Glacière
- **Du 12 au 26 juin**
Exposition ECHO
Hall Raspail en mairie
- **13 juin de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h**
Petite enfance en fête
Pôle petite enfance
60 rue du Buisset
- **13 juin à partir de 11h30**
100 ans de la Fraternelle
6 rue Fleury
- **19 juin à 18h**
Réunion plénière du CME
Salle du Conseil en mairie
- **25 et 26 juin de 9h à 12h30 et de 15h à 19h**
Don du sang
Salle Collovray - rue Parmentier
- **27 juin à partir de 15h30**
Fête de la jeunesse (ACFTO)
Place Kellermann
- **2 juillet à 18h**
Conseil de quartier de la Saulaie



CARNET D'ADRESSES

HÔTEL DE VILLE

BP n° 87
69923 OULLINS Cedex
Tél. : 04 72 39 73 13
Fax : 04 78 50 81 78

HORAIRES

D'OUVERTURE

AU PUBLIC :

Lundi : 10h à 12h30 et
13h30 à 16h30
Mardi et mercredi :
8h30 à 12h30 et
13h30 à 16h30
Jeudi : 8h30 à 18h
Vendredi : 8h30 à 16h30
Samedi : 9h à 12h

N° VERT : 0800 013 477

Appel gratuit 24h/24h.
Faites-nous part de vos idées, de vos critiques et de vos souhaits. Pour une

réponse, n'oubliez pas de laisser vos coordonnées.

N° VERT Propreté :

0800 717 888

Police Municipale :

04 37 20 12 00

PERMANENCES

OUVERTES AU PUBLIC
Toutes les permanences ont lieu à la **Maison des Sociétés, 37 rue Raspail.**

Impôts : le 1^{er} lundi du mois de 9h à 11h

Aide aux victimes : le 2^e mercredi du mois de 14h à 16h30

Conciliateur :

2^e et 3^e lundi du mois de 13h30 à 17h

CICAS (Retraites) :

les 1^{er} et 3^e jeudi du mois de 9h à 12h et de 13h à 16h30. Sur rendez-vous au 0820 200 014

CRAM (Retraites) :

tous les jeudis de 9h à 12h et de 13h à 16h

Avocat-conseil :

tous les vendredis de 10h45 à 12h15.

Boutique de droit

(Amély) : tous les vendredis de 13h30 à 17h30
Sur rendez-vous au 04 78 51 59 28

ENCOMBRANTS

Pour toute information, contactez le Service voirie et cadre de vie au 04 72 39 73 13

. Déchetterie de Pierre-Bénite, chemin de la Gravière.

Tél. 04 72 39 21 87

. Déchetterie de Francheville, Z.I de Taffignon,

29, route de la gare
Tél. 04 78 59 04 32

CIMETIÈRE

96, rue du Perron
Tél. : 04 72 39 73 18
Ouvert tous les jours de 8h à 18h.

MARCHÉS

Mardi (alimentaire) : place A. France de 7h30 à 12h.
Jeudi (mixte) : place A. France et rue de la République de 7h30 à 12h.
Vendredi (mixte) : rue Albert Schweitzer de 7h30 à 12h.
Samedi (mixte) : rues de

la Bussière, Berthelot et Lafayette de 7h30 à 12h30.
Dimanche (mixte) : place Kellermann de 7h30 à 12h.

PERMANENCES

M. Michel TERROT

Député du Rhône

8, rue Victor Hugo
69600 OULLINS
Tél. 04 78 50 50 50

M. François-Noël BUFFET

Sénateur du Rhône

5 rue Orsel
69600 OULLINS
Tél. 04 72 39 36 00

M. Jean-Louis UBAUD

Conseiller Général

Hôtel du Département
29-31 cours de la Liberté
69483 LYON Cedex 3
Tél. 04 72 61 74 33

Restaurant - Bar La Fourchette Gourmande

Plats du jour 7,50 € Plats du jour - Menus
concoctés chaque jour par son chef

Thérèse et Cyndi vous accueillent
du lundi au vendredi midi

47, rue Pierre Sémard • 69600 OULLINS
parking de la gare à 100m • ☎ 04 78 50 10 51

LYON AUDITION

Maryline GUSTIN
Audioprothésiste D.E.

Appareillage auditif de l'adulte et de l'enfant

Contrôle de votre audition
Prêt et essai gratuit d'appareils
Conseil en nouvelles technologies auditives
Protection anti-bruit

11, Grande Rue - 69600 Oullins
04 78 86 97 28

RAYNARD

Spécialiste traitement
et renfort de la charpente
depuis 1975

Ingénieur à l'Etat, spécialiste Yves RAYNARD, D.E.
à votre service, applications : charpente
Alu/Alu - Alu/Bois - Bois/Bois - Bois/Alu
+ toutes autres applications. Votre spécialiste
pour tous vos travaux

Zone Artisanale
69250 St Gendy-les-Olliers

☎ 04 78 44 65 25 06 09 44 19 78

TRAVAIL SOIGNE - DEVIS GRATUIT

"LOU PING"

MARQUINERIE - BAGAGES

Opération BAGAGES
du 1^{er} au 15 juin
-20 %

Lucie, T. Maple, Mar, Douglas,
Thierry, Anthony, François, Olivier, Laurentien,
Samuel, Karim, Eprit, GE Heaters

105 Grande rue | 69600 Oullins | 04 72 66 99 70

mima

Fide et maintien à domicile
Votre quotidien est notre fiabilité

DES OULLINOIS AU SERVICE DES OULLINOIS
Tâches ménagères, courses, aide aux repas,
laver et coucher, aide à la toilette...

Les mêmes
interventions
aux heures
souhaitées

MIMA RECRUTE. VOITURE INDISPENSABLE.
POSTULER EN LIGNE.

www.mimaservices.fr

Mima - 8 rue Orsel - 69600 OULLINS - Tél 04 78 50 96 45
Fax 04 78 86 00 43 - contact@mimaservices.fr

JOHNNY CLIM

- Climatisation réversible
- Electricité générale
- Photovoltaïque
- Ventilation, double flux

UNITÉS INTÉRIEURES

JOHNNY CHATAGNEAU
04 78 24 86 68

atlantic
INSTALLATEUR
AGRÉÉ

Johnny Chatagneau - OULLINS - 06 64 24 86 68
johnny.chatagneau@wanadoo.fr

Matériel AMC Médical

11 Bis Boulevard de l'Europe
69600 OULLINS
04.78.50.95.61

LOCATION-VENTE MATERIEL MEDICAL, PROFESSIONNELS et PARTICULIERS

Magasin ouvert du mardi au vendredi
de 14 h 00 à 17 h 30.

Vous ne pouvez pas vous déplacer, passer votre commande
par téléphone, nous vous livrons GRATUITEMENT

PHOTO NUMERIQUE OFFRE SPECIALE

A partir de 500 photos 10x15cm

0,08€ la photo

soit 40€ tout compris les 500 photos
Prix à l'unité de 0,08€ par photo pour les autres formats de photos

YAP@ PHOTO

128 Grande Rue (face mairie) OULLINS 04 78 51 71 13



OULLINS

95, Grande Rue 69600 OULLINS
Contactez nous : 04 72 66 36 26

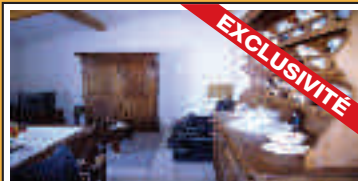
LOCATION - ACHAT
VENTE - EXPERTISE



EXCLUSIVITÉ

OULLINS

limite Saint Genis dans secteur prisé, maison de 85 m² habitables environ sur terrain clos et arboré de 640 m², sous-sol complet, cuisine équipée, séjour, 4 chambres, SdB, WC, Garage. Prévoir travaux. **282 000 €**



EXCLUSIVITÉ

SAINT GENIS LAVAL PLEIN CENTRE

T2 atypique très beaux volumes, dans immeuble de standing dernier étage, grand séjour avec poutres apparentes, cuisine indépendante, chambre, SdB, chauffage gaz, faibles charges, terrasse de 17 m², garage. **198 000 €**



EXCLUSIVITÉ

PIERRE BENITE

Dans copropriété avec parc fermé, mignon F4 entièrement refait, grand séjour, cuisine aménagée, 2 chambres parquet, salle d'eau, wc, cave de 16 m², parking, chauffage individuel gaz. **129 000 €**



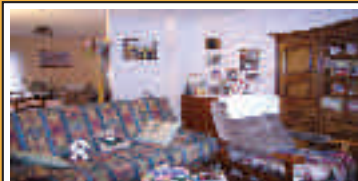
SAINT GENIS LAVAL CENTRE

Beau T5 dans résidence agréable et fermée, grand séjour et cuisine donnant sur terrasse, 4 chambres, 2 salle d'eau, wc. **250 000 €**



OULLINS

Dans résidence calme, T4 en avec déco contemporaine, cuisine équipée ouverte sur séjour, 2 chambres, salle de d'eau, double vitrage, balcon, chauffage gaz, très faibles charges, parking. **149 000 €**



OULLINS

Maison mitoyenne avec sous sol complet, cuisine équipée, double séjour, 3 chambres, salle d'eau, 2 WC, véranda, garage, terrain clos de 250 m². **240 000 €**



OULLINS

Au coeur de la ville T5 dernier étage, 121,50 m², cuisine équipée, grand séjour, 4 chambres dont une suite parentale, Sdb, salle d'eau, 2 wc, rangements, balcon, grand garage, cave. **249 000 €**



PIERRE BENITE

À SAISIR Villa dans lotissement, bon état, cuisine équipée, séjour donnant sur petit terrain, 3 chambres, salle de bains, garage, plus extension buanderie et petit atelier. **212 000 €**

Vous avez un ami dans l'immobilier www.laforet-immobilier-oullins.com



INTERMARCHÉ

Les Mousquetaires

TOUS UNIS CONTRE LA VIE CHÈRE

• Lundi à samedi de 8h45 à 19h45

**143, boulevard Émile Zola
69600 Oullins
04 78 51 35 74**

plateforme d'accueil

- déblais de chantier
- gravats
- terres végétales
- déchets du BTP
- végétaux
- bois d'olagage
- saucisses
- palettes
- tous bois

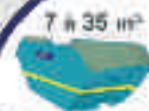
Ouverture d'une déchèterie destinée aux professionnels

Rhône Environnement
collecte & valorisation des déchets

RD 142 - 36, route de Biglats
69000 DE BONIS LAVAL
Tel 04 78 59 00 11
Fax 04 78 59 01 11

vente matériaux

- graves recyclées
- graviers
- enrochements - pierres
- sables
- terres végétales
- broyats de bois



location de bennes

tous déchets

gestion de déchèteries
déchèteries mobiles

Entreprises, Particuliers, Industriels, Collectivités

FÂIENCES - GRÈS - SALLES DE BAINS



10 AX DU CHÂTEAU - FRANQUEVILLE - TEL 04 78 34 26 16